



OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC A CARACTERE ECONOMIQUE

EXPLOITATION D'UNE PETITE RESTAURATION SUCREE

Esplanade Jean-Marie Louvel à CAEN (14)

REGLEMENT DE CONSULTATION

DATE ET HEURE LIMITE DE REMISE DES OFFRES

AVANT LE MERCREDI 06 NOVEMBRE 2024 - 12 h 00

Adresse de remise des offres :

VILLE DE CAEN

DIRECTION DE DEVELOPPEMENT ET DE L'AMENAGEMENT

SERVICE COMMERCE

Hôtel de Ville,

Esplanade J.-M. Louvel

14027 CAEN cedex 9

www.caen.fr - commerce@caen.fr

Sommaire

PREAMBULE	3
1. CADRE JURIDIQUE	5
2. CARACTERISTIQUES DES PRESTATIONS DU COCONTRACTANT	5
3. DEROULEMENT DE LA CONSULTATION	5
a. Contenu du dossier de consultation	5
b. Mise à disposition du dossier de consultation	5
c. Remise des offres	6
d. Modalités de remise des offres	7
e. Critères de jugement des offres	7
f. Renseignements complémentaires	7
g. Calendrier prévisionnel à titre indicatif	8

PREAMBULE

Contexte :

La Ville de Caen, Station classée de tourisme, reçoit chaque année des milliers de visiteurs attirés par son Histoire et son environnement remarquable.

Très animée durant les fêtes de fin d'année, la Ville s'illumine pour le plus grand plaisir du public. En particulier, l'hôtel de ville et son esplanade sont décorés, offrant un spectacle apprécié par de nombreux visiteurs. La présence de la Grande Roue est également confirmée devant l'esplanade de l'hôtel de ville.

Dans le souci d'assurer un accueil de qualité à l'ensemble de ses visiteurs sur l'esplanade Jean-Marie Louvel, en marge du Marché de Noël du 23 novembre au 29 décembre 2024, la Ville souhaite confier à un opérateur économique un emplacement dédié à la commercialisation de crêpes, gaufres, marrons chauds, boissons chaudes et autres confiseries.

C'est l'objet du présent appel à candidature pour exploiter un espace d'environ 15 m² sur l'esplanade Jean-Marie Louvel, face à l'hôtel de ville.

1. CADRE JURIDIQUE

La présente procédure de consultation est organisée selon les dispositions du code général de la propriété des personnes publiques et notamment son article L 2122-1-1, en vue de la passation d'une convention d'autorisation d'occupation du domaine public.

2. OBJET DE L'AUTORISATION

L'autorisation d'occupation du domaine public sera délivrée pour une activité à caractère économique de crêpier et confiseur. L'activité comprend :

- La mise en place d'une installation de vente à emporter temporaire, de type chalet, ou d'un foodtruck,
- La vente de crêpes, gaufres, marrons chauds, boissons chaudes et autres confiseries. La vente de vin/cidre chaud sera autorisée, par décision municipale, à raison de 5 périodes de 48 heures, sur la durée globale de l'AOT, du 23/11/24 au 29/12/24,
- Le service,
- L'évacuation des déchets,
- La désinfection et l'hygiénisation des matériels mis à disposition du public,
- L'entretien courant dont dépend l'attractivité du site.

Le projet de convention joint au dossier de consultation définit les caractéristiques essentielles de l'exploitation et notamment la durée, la redevance et les modalités de l'exploitation.

3. DEROULEMENT DE LA CONSULTATION

a. Contenu du dossier de consultation

Le dossier de consultation comprend :

- L'avis d'appel à candidature
- Le présent règlement de consultation
- Le projet de convention
- Un cadre de réponse technique et financier
- Les annexes techniques

b. Mise à disposition du dossier de consultation

Dès la publication de l'avis sur le site de la Ville, le dossier de consultation est mis à disposition gratuitement, par voie électronique, en accès direct sur le profil d'acheteur suivant <https://www.achatpublic.com>

Le dossier de consultation n'est expédié ni par envoi postal ni par courrier électronique.

Pour télécharger le dossier de consultation, il est fortement recommandé aux candidats de s'identifier et d'indiquer clairement le nom de l'opérateur effectuant le téléchargement ainsi que l'ensemble des coordonnées nécessaires (adresse postale, numéro de téléphone et une adresse électronique valide) permettant, le cas échéant, d'établir de façon certaine une correspondance avec le candidat concerné.

Dans le cas contraire, la ville de Caen ne pourra en aucun cas être tenue responsable d'un défaut d'information et notamment des éventuels compléments ou modifications au dossier de consultation et réponses aux questions susceptibles d'être portées à la connaissance des candidats.

c. Remise des offres

Les candidats doivent remettre un dossier comprenant les pièces suivantes :

- ▶ Une présentation de l'entreprise :
 - Nom de l'entreprise
 - Forme juridique envisagée
 - Coordonnées complètes
 - Une présentation des références et expériences similaires, et des qualifications du dirigeant dans le domaine

- ▶ Une note de présentation du projet, contenant a minima :
 - la qualité et l'origine des produits
 - La nature et la tarification des prestations et des formules
 - La description des installations d'accueil avec projection visuelle (plan de travail, comptoir d'accueil (dessin, ou photo montage)
 - Une description des équipements annexes (chevalet, corbeilles, mobilier extérieur etc.)
 - Un plan des aménagements intérieurs (comptoir de service, plan de travail, espace réfrigéré, espace pour réchauffer)
 - Horaires d'ouverture au public durant la période d'occupation du domaine public, du 23 novembre au 29 décembre 2024 inclus
 - Les actions de développement durable visant la réutilisation des emballages et couverts, la réduction et le recyclage des déchets, respect des circuits courts, produits de saison etc...

- ▶ Les conditions d'installation et de gestion de l'activité, les dispositifs mis en place pour répondre aux contraintes de pratique, de l'espace et de l'environnement

- ▶ La liste des besoins et des demandes qui pourront être faites auprès des services de la Ville

- ▶ L'organisation des moyens humains envisagés (effectifs, qualification)

- ▶ Le cadre de réponse technique et financier complété

- ▶ Le projet de convention d'occupation du domaine public complété et signé.

- ▶ Tout document permettant d'apprécier les garanties financières apportées.

d. Modalités de remise des offres

Les offres d'occupation doivent être établies en un seul exemplaire. Les dossiers des candidats doivent être remis **au plus tard le 06 novembre 2024, 12 heures.**

Cette remise des dossiers intervient :

- Soit par transmission par voie électronique sur le profil d'acheteur de la collectivité, à l'adresse URL suivante : <https://www.achatpublic.com>;
- Soit par dépôt contre récépissé ;
- Soit par envoi postal en lettre recommandée avec accusé de réception.

Dans les deux dernières hypothèses, l'adresse de dépôt ou d'envoi est la suivante :

**DIRECTION DU DEVELOPPEMENT ET DE L'AMENAGEMENT
SERVICE COMMERCE
Hôtel de Ville - Esplanade J.-M. Louvel
14027 CAEN cedex 9**

e. Critères de jugement des offres

Les propositions seront analysées et classées en vertu des critères suivants appréciés au regard des éléments présentés par le candidat dans son dossier et plus particulièrement dans les éléments listés ci-après :

1 / La valeur technique - 60 points :

- Qualité des installations : mobiliers, équipements mobiles ou foodtruck, structures,
- Qualité des prestations proposées, variété des produits, ...
- Éléments de développement durable :
 - Origine et qualité des produits
 - Actions visant à la réduction de la consommation électrique
 - Actions visant à la réutilisation des emballages et couverts, la réduction des déchets, le recyclage des déchets,
- Jours d'ouverture et horaires proposés par le candidat durant la période d'occupation du domaine public.

2/ L'expérience et les références - 20 points

3/ La valeur économique et financière – 20 points

- Prix des prestations et des formules
- Cohérence économique du projet

La ville de Caen se réserve la possibilité de recevoir en entretien et de négocier avec un ou plusieurs candidats présentant la ou les meilleures propositions suite à l'analyse des offres. Cette négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre.

f. Renseignements complémentaires et visite du site

L'esplanade Jean-Marie Louvel à Caen étant en accès libre, les candidats ont la possibilité de se rendre sur le site. Le plan de l'espace mis à disposition est annexé au présent dossier de consultation.

Après réception du présent dossier, tout renseignement complémentaire pourra être sollicité **avant mercredi 30 octobre 2024, 14 heures** à l'adresse suivante : commerce@caen.fr

Les réponses anonymisées seront transmises à l'ensemble des candidats.

g. Calendrier prévisionnel à titre indicatif

